



LA COMPAGNIE DES ARCHERS DE PORDIC
est heureuse de vous inviter à son CONCOURS
SPECIAL JEUNES «extérieur»
Dimanche 9 mai 2010

REGLEMENT DU CONCOURS :

Selon le règlement F.F.T.A. en vigueur des concours « Spécial jeunes »
Distance de 15 mètres, sur des blasons adaptés au niveau du tireur (niveau 3, 2, 1, AS).
Poussin à 10 mètres
Deux séries de sept volées de 3 flèches.

Horaire :

Ouverture du greffe : 13h30
Inspection du matériel : 14h00
Echauffement 20mn sur cible à la distance : 14h10
Début des tirs : 14h30
Meilleure flèche en attente des résultats

Déroulement :

Rythme AB/CD
Tenue blanche ou de club souhaitée mais non obligatoire.
Licence, passeport jeune (autorisation parentale d'intervention chirurgicale signée des parents), certificat médical en règle exigés

INSCRIPTIONS : Les inscriptions devront être transmises **pour le jeudi 6 mai dernier délai à :**

M. Gibon Christophe
2 rue des houles
22520 BINIC
Tél: 02.96.73.63.11/06.88.16.68.116
E. mail : christof.gibon@orange.fr

Elles ne seront prises en compte qu'accompagnées du règlement à l'ordre : Archers de PORDIC.

Lieu : terrain de foot derrière gymnase municipal Pordic , suivre complexe sportif

Tarifs : 5 € Pas de paiement au greffe.

Récompenses : aux trois premiers de chaque niveaux toutes catégories confondues

Les résultats et la remise des récompenses devraient avoir lieu vers 17 h00

Les archers de PORDIC et leur Président

Boissons, gâteaux..... disponibles sur place tout l'après-midi.

